

# LE RÉVEIL LYONNAIS

## JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

### ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE...	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.....	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).....	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

### ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

8, Rue des Marronniers, A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

Rédacteur en Chef : FRÉDÉRIC COURNET

### ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement  
A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort  
A Paris, chez MM. AUDBOURG et C<sup>o</sup>, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

## TROP BOUFFON!

Les illustres bouffons n'ont qu'à bien se tenir. On est en train de leur tailler de la besogne. Pasquin peut renouveler ses traits, Tabarin ses bons mots et le Guignol lyonnais ses railleries. Un compétiteur sérieux leur est né en la personne du signor Gambetta, ayant la République française pour truchement ordinaire et officiel.

Non, que je veuille insinuer que le monsieur gambettiste soit devenu tout à coup un organe spirituel. L'esprit ne s'achète pas et le syndicat du Grand Ministère n'aurait pas plus réussi dans cette opération que dans celle des journaux.

On sait du reste l'horreur que professe pour l'esprit, cette peste, l'entourage du maître

Bien qu'il soit à l'abri de la contagion.

Mais ce qui classera, sans contestation aucune, la République française, parmi les organes les plus dépolémiques de notre époque, c'est la possibilité qu'elle poursuit depuis la chute de son inspirateur politique.

Il a été dit et redit sur tous les tons, par tous ceux qui ont eu à expliquer les causes de l'effondrement du ministère surnommé on ne sait pourquoi « le grand », que la véritable raison de sa déroute était dans sa tendance avérée à constituer le pouvoir personnel.

Cette tendance s'était même manifestée par une série de ces actes qu'en langage juridique on nomme « commencement d'exécution ».

A la Chambre, au cours de la discussion sur le projet de révision des lois constitutionnelles, lorsqu'un député demanda au président du conseil ce qu'il ferait au cas où le Congrès national se déclarerait souverain et maître de son ordre du jour, M. Gambetta répondit avec la plus parfaite désinvolture que si le Congrès se permettait de franchir les limites qui lui seraient fixées par lui, il le ferait dissoudre par la force.

Si bon enfant soit-on, on avouera que c'était là parler une langue quelque peu dictatoriale et qu'un Bonaparte n'eût pas mieux dit.

Les faits et gestes du ministère de M. Gambetta ne sont plus du reste à raconter. Pour son malheur et pour notre

sauvegarde, il sont suffisamment connus.

Devant la réprobation générale soulevée par ses agissements, M. Gambetta qui pense que tout mauvais cas est viable, fit aussitôt démentir par tous les journaux à sa dévotion, la République Française en première ligne, qu'il eût jamais prétendu au pouvoir personnel. Lui, disait l'organe opportuniste, aspirer au pouvoir personnel? Quelle calomnie! Quelle injure!

Personne ne crut à ces dénégations intéressées. Et l'on fit bien.

Aujourd'hui, la même République française jette le masque et arbore carrément le drapeau que le patron avait jugé prudent de mettre dans sa poche.

« A tout prendre, s'écrie-t-elle, un gouvernement sans ce pouvoir personnel (tant honni depuis trois mois) pourrait bien être une chimère, à moins que l'Etat anarchique n'en soit pas une. Ce qui est certain, c'est qu'un cabinet composé de simples secrétaires de commandements de la majorité des députés ne se conçoit pas. »

N'est-ce pas de la plus haute bouffonnerie, et n'avais-je pas raison tout à l'heure de déclarer que le Guignol Lyonnais était en tous points préférable?

Il a pour lui l'esprit en plus et la mauvaise foi en moins.

Frédéric Cournet.

## DÉPÊCHES DE NUIT

Paris, 21 avril.

La République française dit que pour les chefs de la coalition du 23 janvier, la commission du budget est un véritable ministère des finances. Plus encore que le gouvernement lui-même. La commission du budget, disent-ils, tient les clefs de la bourse et peut ainsi contrarier et paralyser la politique et les mouvements de l'Etat. Jamais les gambettistes n'ont émis une pareille doctrine lorsqu'ils étaient en nombre dans la commission du budget.

Le Parlement espère que les membres de l'Université sauront appliquer la loi sur l'enseignement avec les ménagements nécessaires.

Le Soleil approuve le projet de création d'une mer intérieure en Afrique, mais note que la situation budgétaire nous défend actuellement d'entreprendre de grands travaux publics.

Le Journal des Débats dit que les abstentions électorales ne sauraient être une raison pour mettre en accusation le suffrage universel, qui comme tous les instruments

d'une extrême sensibilité, peut ne pas être sans danger confié à des mains inexpérimentées.

Le Voltaire annonce que la duchesse de Chaulnes pourrait bien être incarcérée avec les complices de la tentative d'enlèvement de ses enfants huit jours avant l'ouverture de la session des assises de la Sarthe, où l'affaire doit être jugée.

Le Siècle annonce que MM. Goblet et Caméscasse proposent un projet pour réprimer la prostitution.

## Le Scrutin de Liste

Paris, 21 avril.

M. Gambetta ne renonce pas facilement à ses caprices : le scrutin de liste par exemple lui tient toujours au cœur. Nous apprenons, en effet, que les députés du ministère déchu ont reçu l'ordre de provoquer, dans les départements, une campagne en faveur du projet électoral préconisé par M. Gambetta.

Des comités vont se former pour obtenir en masse des pétitions et forcer la Chambre à en tenir grand compte. Cette persistance de M. Gambetta est une nouvelle injure envers le Parlement qui pourrait bien infliger à cet entêté une cruelle leçon.

REVOCATION D'UN EMPLOYÉ DU TÉLÉGRAPHE  
Un employé du télégraphe qui avait communiqué des télégrammes du ministère de l'intérieur, a été suspendu de ses fonctions.

LE CUMUL  
En présence du mouvement qui s'est dessiné sur plusieurs points du territoire aux élections du 16 avril contre le cumul du mandat législatif avec les fonctions municipales, la question sera une des premières que la Chambre examinera à la rentrée.

VOYAGE DE M. GRÉVY  
On considère le voyage de M. le Président de la République à Marseille et à Toulon comme définitif, il ne s'agit plus que d'en fixer la date.

LA MER DU SAHRA  
M. le président du conseil a longuement conféré ce matin avec MM. de Lesseps et Rouleau, au sujet de la création d'une mer intérieure dans le Sahara.

Le gouvernement semble disposé à adopter le projet du commandant Rouleau.

Une commission de 45 membres sera constituée incessamment à l'effet d'examiner la question.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX  
Vingt-quatre conseils généraux ont clos leur session hier.

LES AMBASSADES DE ROMÉ ET DE PARIS  
On assure que le gouvernement italien a définitivement renoncé aux candidatures de MM. le commandeur Nigra et le comte Corti pour l'ambassade d'Italie à Paris, et qu'il a résolu d'arrêter son choix sur M. le comte Greppi, actuellement ambassadeur à Madrid.

Le nom du comte Greppi, très connu dans la haute société parisienne, a le mérite de n'avoir pas été mêlé aux discussions diplomatiques de ces derniers mois.

Nous croyons savoir d'autre part que le gouvernement français se préoccupe sérieusement du choix qu'il convient de faire, dans les circonstances actuelles, pour le poste d'ambassadeur de France près le roi Humbert.

Les noms de MM. Emmanuel Arago et Lefebvre de Behaine sont les seuls qu'on ait prononcés, jusqu'à présent, pour ces hautes et délicates fonctions. Mais, ce dernier devant décidément rester à la Haye, la candidature de M. Emmanuel Arago resterait seule si le nom de M. le comte de Chaudordy n'avait été mis en avant, depuis quelques jours, dans les cercles diplomatiques.

On sait que M. le comte de Chaudordy avait été désigné par l'ancien président du conseil pour l'ambassade de Saint-Petersbourg.

MORT DE M. GIRARD-WEST  
M. Girard-West, administrateur du chemin de fer de Paris à Lyon et des Messageries maritimes, ancien président des mines de la Loire, est mort.

LUTTE CONTRE LA LOI  
Une réunion des sénateurs, des députés et des notabilités conservatrices, sous la présidence de M. Freppel, a constitué un comité central et permanent, et décidé la création d'écoles libres partout où il serait nécessaire.

LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
Certains personnages politiques se sont livrés, récemment, au calcul des probabilités pour savoir ce qui arriverait au cas où la présidence de la République viendrait à être vacante. On sait que les pouvoirs constitutionnels de M. Jules Grévy n'expirent que le 30 janvier 1886. Mais, en supposant un malheur imprévu, qu'arriverait-

## TIRAGE D'OBLIGATIONS

Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au 42<sup>e</sup> tirage définitif de l'emprunt de 1874, contracté par la ville de Paris.

Le numéro 90,700 est remboursable à 100,000 fr.

Les deux numéros suivants, chacun à 50,000 fr. : 4,245,432 — 4,450,632.

Les dix numéros suivants, chacun à 10,000 fr. : 4,462,708 — 542,639 — 724,859 — 683,322 — 1,002,744 — 447,424 — 442,397 — 486,093 — 983,516 — 235,867.

LES FRÈRES & LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT  
On nous annonce, dit le Journal du Loiret, que le pape Léon XIII, consulté sur la question de savoir si les Frères de la doctrine chrétienne devaient rester instituteurs communaux sous la nouvelle loi de l'enseignement primaire, aurait répondu affirmativement.

REJET DE POURVOIS  
La cour de cassation a rejeté les pourvois de trois Arabes condamnés à mort pour assassinats.

GRAVE INCIDENT  
Au milieu de la séance du conseil municipal de Marseille, M. Brunet, adjoint et membre de la minorité radicale, a interpellé le maire au sujet d'un article diffamatoire publié par le journal officieux de la mairie. M. Brunet en rend le maire responsable et lui jette son gant à la figure.

Le maire, M. Brochier, déclare que la justice sera saisie.

La séance est levée au milieu du tumulte.

Il? Et les personnes en question étaient unanimes à reconnaître que M. Gambetta, en l'état actuel des choses, ne réunirait pas plus de 250 suffrages sur les 857 représentants qui seraient appelés à composer le Congrès. Les candidats sérieux à la présidence du Congrès seraient MM. de Freycinet et Henri Brisson. C'est entre ces deux hommes politiques que la lutte se trouverait circonscrite.

## TIRAGE DE LA LOTERIE DES ARTISTES

Paris, 21 avril.

Les 100 lots gagnants, formant un total de quatre cent mille francs, sont sortis dans l'ordre suivant :

Le n° 1 503 341 gagne 100,000 fr.

Les n°s 1 383,269 et 645 471 gagnent chacun 50,000 francs.

Les n°s 925 216 et 371,634 gagnent chacun 25,000 francs.

Les n°s 1,208 840 — 51 404 — 1,081 970 — 1,021 004 et 1,515 631 gagnent chacun 10,000 francs.

Le cinquante numéros suivants chacun 1,000 francs :

1.405.556	382.793	1.573.804	1.414.454
421.901	1.249.870	548.578	910.430
1.258.241	1.409.660	558.947	530.973
72.821	1.233.359	1.540.569	345.459
1.476.261	989.935	579.395	484.445
853.372	427.356	478.569	1.329.084
1.113.259	588.791	643.787	253.617
221.417	888.504	1.264.766	1.583.976
1.104.666	740.936	273.638	338.548
608.414	791.854	1.451.089	1.372.657
390.435	985.698	370.569	699.453
1.484.663	209.484	1.258.587	1.364.110
1.527.642	290.470		

Les cent numéros suivants chacun 500 fr.

388.475	413.362	32.353	369.269
401.944	1.388.527	1.215.149	600.489
669.581	768.554	1.499.552	842.633
1.385.991	1.425.885	520.741	1.221.3.2
1.431.729	666.298	625.107	243.342
747.869	1.259.494	467.974	1.148.513
1.161.781	1.043.963	505.639	636.907
858.476	693.492	1.404.656	1.283.267
908.474	882.927	308.392	1.525.007
291.455	1.547.324	277.245	1.204.674
488.277	829.564	439.750	1.420.436
1.406.272	943.869	1.589.235	1.488.854
763.976	216.884	81.216	206.572
727.279	842.942	576.337	850.348
1.598.291	950.523	525.723	349.776
1.329.402	1.252.208	894.786	1.348.124
942.782	1.504.090	1.390.252	48.644
598.580	989.947	84.684	1 0.682
756.883	23.431	723.006	1.238.588
71.604	1.597.473	299.627	128.373
399.586	1.505.016	1.498.375	237.394
858.056	1.901.474	1.302.870	499
899.553	585.405	1.352.720	439.197
851.377	237.627	1 382.954	879.375
889.520	276.916	517.272	77.775

## LA NOUVELLE SESSION

Paris, 21 avril.

La vie politique va reprendre, à Paris, dès les premiers jours de la semaine prochaine.

La Commission de vingt-deux membres qui s'occupe des projets de la loi

sera recrutée, se réunira mardi 25 avril, sous la présidence de M. Gambetta, pour commencer ses travaux. Trois jours après, la Commission générale du budget se réunira à son tour. D'autres parts, plusieurs Commissions extra-parlementaires, qui avaient suspendu leurs séances à l'occasion des fêtes de Pâques, vont être incessamment convoquées.

La Commission qui siège au ministère de la justice, à l'effet d'étudier les modifications à apporter à la loi de 1867 sur les sociétés, examinera, samedi prochain, quelques points de détails qu'elle n'a pas encore étudiés.

La Commission supérieure des victimes du Deux Décembre, continuera également le 23 avril l'examen des dossiers qui lui ont été envoyés par les Commissions départementales.

La Chambre des députés aura à discuter dès la reprise de la session un certain nombre de questions ou d'interpellations qui ont été annoncées pendant les vacances.

Ces questions ou interpellations sont jusqu'à présent au nombre de trois :

1<sup>o</sup> Question de M. Clovis Hugues au ministre des finances sur la révocation de M. Philips, employé de la manufacture des tabacs de Marseille;

2<sup>o</sup> Interpellation au ministre des postes et télégraphes sur le vol de la place du Carrousel;

3<sup>o</sup> Interpellation au ministre de l'intérieur sur la nomination d'un sous-préfet accusé d'avoir été un agent politique du 16 Mai; cette dernière serait déposée et développée par un membre de l'Union républicaine.

Il est à prévoir, en outre, que des explications seront demandées au gouvernement sur nos relations avec les puissances étrangères; on voudrait fournir ainsi à M. de Freycinet l'occasion d'exposer la conduite tenue par le cabinet dans les diverses questions de politique extérieure qui ont été agitées dans ces derniers temps.

## LE MASSACRE DES JUIFS

Podwolayzka (Galicie), 21 avril.

Des témoins oculaires, dignes de foi, nous racontent les incroyables excès qui se sont passés à Balta contre les juifs.

Le bureau télégraphique russe a refusé d'en transmettre le récit :

Le 10, à 3 heures de l'après-midi, l'insulte a commencé; les habitants juifs, qui sont au nombre de 20,000 dans cette commune, se préparèrent à se défendre, la municipalité les fit disposer par des soldats qui les frappèrent à coups de crosses.

Le 11, à 8 heures du matin, 600 paysans des environs recommencèrent l'attaque et la continuèrent sans aucun obstacle, ce fut une scène de pillage, d'assassinats, d'incendies, de vols à la main, de coups d'horreur.

700 juifs ont été blessés, dont 40 grièvement, 3 tués.

Des jeunes filles ont subi les derniers outrages.

Toutes les maisons des juifs, sauf seize, sont démolies; tous les meubles brisés ou brûlés.

Tout est détruit! Les juifs meurent de faim.

## Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

82

### LES DEUX MÈRES

PAR  
Mlle RICHENBOURG

TROISIÈME PARTIE

#### L'AGENT DE POLICE

V

LES PREUVES

L'agent de police connaissait plusieurs personnes à Coulange, entre autres un cultivateur, parait éloigné de Mélanie, qui l'avait souvent invité à venir le voir.

C'est chez ce paysan que Morlot se rendit en arrivant au village de Coulange.

« L'accueillit à bras ouverts. Pendant que la fermière courait à sa basse-cour pour y choisir sa meilleure poule, les deux hommes parlèrent de Mélanie, d'abord, ensuite de Paris, de Miéran et de toute la parenté.

— Maintenant, cousin, dit le paysan, puis-je vous demander quel bon vent vous amène aujourd'hui à Coulange? — D'abord le plaisir de vous voir, vous et votre famille, répondit Morlot. Et puis j'ai besoin de consulter un des registres de votre mairie.

— Ah!

— Oui, le registre des naissances.

— Pourquoi donc, cousin?

— Il s'agit d'un individu qui a été arrêté il y a quelques jours et qui prétend être né à Coulange. Mais chut, il ne faut pas qu'on sache.

— Je comprends. Comment s'appelle-t-il, cet individu?

— Je n'en sais rien, répondit Morlot; il refuse de dire qui il est, et c'est précisément pour établir son identité que je suis ici.

Le paysan se contenta de cette réponse, qu'un autre aurait peut-être trouvée singulière.

— Je voudrais ne pas être obligé de voir le maire, reprit Morlot.

— En effet, ce n'est pas la peine de le déranger.

— J'ai pensé que, accompagné par vous, le secrétaire de la mairie ne ferait aucune difficulté de me laisser feuilleter le registre en question.

— Certainement, cousin, aucune. D'ailleurs, je suis du conseil municipal, et très bien avec notre maître d'école, qui est en même temps le secrétaire de la mairie.

Si vous le voulez, pendant que la femme va nous cuisiner quelque chose, nous irons à la maison commune.

— Ma foi, oui, dit l'agent, allons-y tout de suite.

Les enfants étaient sortis de l'école, l'instituteur venait de se mettre à table. Le fermier lui dit :

— Nous voudrions, mon cousin et moi, voir quelque chose sur le registre des naissances. Est-ce possible?

— Mais rien ne s'y oppose, répondit l'instituteur.

Très aimable et plein de complaisance, il introduisit les visiteurs dans la salle des archives de la commune.

Il tira d'un casier un carton de forte dimension, le plaça sur une table et l'ouvrit en disant :

— Vous trouverez là les actes de

naissances de l'état civil depuis cinquante années. Excusez-moi si je vous quitte; mais, si vous avez besoin de moi, vous m'aurez qu'à m'appeler.

Et il sortit.

Morlot eut bien vite trouvé le cahier qui contenait les naissances de l'année 1850 à l'année 1855. Il le mit de côté. Et comme le paysan avait les yeux fixés sur lui, il eut l'air de chercher dans les registres de dates antérieures.

— Pour détourner son attention, il faut que je l'occupe à quelque chose, pensa Morlot.

— Tenez, cousin, dit-il, en lui mettant un cahier dans la main, vous allez m'aider.

— Je ne demande pas mieux. Qu'est-ce qu'il faut que je fasse?

— Lire les noms de chaque acte de naissance; mais vous ne me signalerez que ceux des individus qui ont quitté la commune depuis quelques années.

— Je comprends.

Et le brave homme se mit en devoir de faire consciencieusement ce qui lui était demandé.

Alors, d'une main févreuse, Morlot prit le cahier qu'il voulait consulter et l'ouvrit par le milieu. Il tomba sur le mois de juin de 1853. Il tourna rapidement quelques pages et arriva au mois d'août. La première naissance était du 5.

— C'est une fille, se dit Morlot, passons.

Naissance d'un garçon le 9; mais rien d'intéressant pour l'agent de police. Il tourna la page. Cette fois le nom de Coulange et la date du 20 août lui sautèrent aux yeux. Il lut avidement et avec une émotion facile à comprendre.

L'acte disait : « Il nous a été présenté un enfant du sexe masculin, né ce jour, à cinq heures du matin, au château de Coulange, de Charles-Edouard, mar-

quis de Coulange, et de dame Louise-Eugénie-Mathilde de Peryn, marquise de Coulange, son épouse, auquel on a déclaré donner les prénoms de Eugène-Charles. »

Au bas de l'acte, Morlot ne voulait voir qu'une seule signature, celle de Sosthène de Peryn, au milieu d'un superbe paraphe.

Puis, comme s'il eût craint de s'être trompé, d'avoir mal lu, ses yeux se reportèrent sur la date. C'était bien celle du 20 août 1853. Il lui semblait qu'elle était écrite en lettres de feu; elle brûlait ses yeux.

Il referma le registre.

Au bout d'un instant, le fermier acheva d'examiner le cahier qu'il tenait. Voyant que Morlot était debout, les bras croisés sur sa poitrine :

— Cousin, lui dit-il, avez-vous trouvé?

— Non, et vous?

Aucun des enfants qui sont inscrits là et qui sont grands aujourd'hui, à l'exception pourtant de ceux qui sont morts, n'a quitté la commune.

— En ce cas, cousin, ce que j'avais soupçonné est vrai.

— Qu'est-ce que vous aviez soupçonné?

— Que l'individu en question, un mauvais drôle, un voleur, n'est pas né à Coulange.

— Ma foi, j'en suis bien aise, répliqua le fermier; ce coquin-là ne déshonorerait pas notre commune.

Morlot replaça le registre dans le carton.

— Maintenant, dit-il, nous n'avons plus rien à faire ici.

— Eh bien, cousin, allons nous en.

— Votre instituteur va probablement nous demander si nous avons trouvé ce que nous voulions voir. Vous lui répondrez oui, et vous lui direz que nous désirions simplement consulter l'acte de naissance de votre fille. Comme cela il

sera content de ne pas s'être dérangé pour rien.

— Vous avez raison, cousin. Quelle tête vous avez! Je n'aurais pas eu cette idée-là, moi.

Comme l'avait prévu Morlot, l'instituteur leur demanda s'ils étaient satisfaits. Le fermier lui fit la réponse convenue.

— C'est parfait, se dit l'agent; il ne faut pas qu'on puisse avoir un doute sur ce que je suis venu faire à Coulange.

Après le dîner, il dit au fermier :

— Cousin, je vous laisse à vos occupations; moi, je vais aller jusqu'au château où j'ai une commission à faire au jardinier.

— N'oubliez pas que vous soupez avec nous.

— J'avais l'intention d'aller souper à Miéran.

— Du tout, vous soupez ici.

— Soit. Mais je vous quitterai de bonne heure pour aller coucher à Miéran, chez Blaisois.

— Je mettrai un cheval à ma charrette, cousin, et je vous mènerai à Miéran.

— Eh bien, c'est entendu.

Morlot sortit et, tout en réfléchissant, se dirigea vers le château, qui n'est qu'à quelques minutes de distance du village. Comme il s'y attendait, la grille et les deux autres portes d'entrée étaient fermées. Il sonna à l'une de ces portes. Au bout de deux ou trois minutes la porte s'ouvrit et il se trouva en présence d'un petit garçon d'une douzaine d'années qui lui demanda ce qu'il voulait.

— Je désire voir le jardinier du château, répondit Morlot.

— C'est mon père, monsieur; il est occupé dans le parc à sabler les allées; mais je vais aller le chercher.

— Non, dit vivement Morlot, je verrai d'abord votre maman.

Il venait de faire cette réflexion que le hasard le servait à souhait, et qu'il lui serait infiniment plus facile de faire causer la femme que le mari.

L'enfant referma la porte et, se retournant vers Morlot, lui dit :

— Venez.

Tout en suivant l'enfant, Morlot promena de tous côtés ses yeux ravis.

— C'est superbe! se disait-il émerveillé; quelle délicieuse résidence!

De la magnifique façade du château, dont toutes les fenêtres étaient ouvertes, ses yeux retombèrent sur les pelouses vertes coupées de rivières sinueuses, sur les massifs d'arbustes, dont la plupart étaient déjà fleuris, et sur les larges allées qui se croisaient et s'enfonçaient sous les arbres à perte de vue.

Annoncé par le petit garçon, la femme du jardinier vint le recevoir sur le seuil de sa porte.

— Madame Burel, lui dit-il, je vous souhaite le bonjour; je vous apporte les compliments affectueux d'un ancien serviteur de la maison de Coulange, M. Pastour.

— Ah! vous connaissez M. Pastour? fit-elle.

— Beaucoup.

— C'est un bien bon homme. Soyez le bienvenu, monsieur. Mais entrez donc; voilà un siège, asseyez-vous.

Ils se mirent à causer et avec une adresse de diplomate ou de juge d'instruction, l'agent de police amena la conversation sur le sujet qui l'intéressait. Et quand il vit que la femme, sans défiance, ne demandait pas mieux que de répondre à ses questions, il commença par lui demander si elle connaissait le médecin qui avait été appelé près de la marquise au moment de la naissance de son fils.

(A suivre.)

C'est le 12 avril seulement que le gouverneur Miloradovich est venu de Kamienka pour rétablir l'ordre; deux cents émeutiers ont été arrêtés et le conseil de guerre les a punis d'un emprisonnement de sept jours à trois mois.

### GRÈVE DE TYPOGRAPHES

Les typographes se sont mis en grève, et à la suite d'une entrevue infructueuse avec les maîtres imprimeurs, ont quitté subitement leurs ateliers.

### RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Soutiens de famille Paris, 21 avril. Aux termes d'une décision rendue le 3 février dernier par le Conseil d'Etat, il appartenait aux conseils de révision cantonaux, composés de 5 membres de statuer sur le maintien ou sur la radiation des sortis de famille admis par les conseils de révision siégeant au chef-lieu du département et composés de sept membres.

### ANGLETERRE

Chambre des communes Plusieurs orateurs ont demandé l'augmentation du nombre des cuirassés. M. Trevelyan a répondu, en comparant la flotte anglaise avec la flotte française, que toute rivalité était impossible avec la force navale de l'Angleterre et que l'augmentation de la flotte était inutile.

### ESPAGNE

Le traité franco-espagnol Madrid, 20 avril. M. Toreno a lu à la tribune des lettres et des télégrammes privés qui ont été échangés entre le ministre des affaires étrangères et le ministre d'Espagne à Paris, au sujet du traité de commerce.

### MORT DE DARWIN

Les nouvelles arrivées de Londres annoncent que le 19 avril Darwin est mort à l'âge de 73 ans. Charles Robert Darwin, petit-fils du célèbre médecin et poète Erasmus Darwin, est né le 12 février 1809 à Shrewsbury.

guez discussions sur cette nouvelle philosophie de l'histoire naturelle. Néanmoins, le 5 août 1878, il fut élu correspondant de l'Académie des sciences, ce qui provoqua la colère de la presse catholique et ses insultes contre l'Académie.

### CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

Présidence de M. Thévenet La séance est ouverte à une heure. M. le préfet Oustry et MM. les secrétaires généraux Paul et Louis assistent à la séance.

Après l'appel nominal, M. Gay, secrétaire, lit le procès verbal de la dernière séance. Il est adopté sans observations. M. le préfet donne communication de plusieurs dossiers qu'il vient de déposer et de deux dépêches qu'il a reçues.

La commission des travaux publics, après avoir entendu M. Gay, secrétaire, et M. le préfet Oustry, a décidé de renvoyer à l'examen de la commission.

Après l'adoption de ce projet, M. Gay, secrétaire, a lu un rapport sur la situation des finances de la commune de Saint-Genès-le-Mal.

### ELECTIONS MUNICIPALES DE RIVE-DE-GIER

Cousson, Dorlay, Les Douze J'ai promis hier des chiffres au sujet des deux projets Cousson et Dorlay. Je n'entrerai pas dans le fond de la question que tous les habitants de Rive-de-Gier connaissent, et connaissez infiniment mieux que moi, de plus longue date surtout.

Le rapporteur demande une augmentation de crédit et la suppression des emblèmes impériaux qui ornent encore le pont Thiers.

M. Gay demande que l'Etat complète le pavage en pavé d'échantillon sur toutes les routes où passent les tramways.

Après l'adoption de ce projet, M. Gay, secrétaire, a lu un rapport sur la situation des finances de la commune de Saint-Genès-le-Mal.

Après l'adoption de ce projet, M. Gay, secrétaire, a lu un rapport sur la situation des finances de la commune de Saint-Genès-le-Mal.

Après l'adoption de ce projet, M. Gay, secrétaire, a lu un rapport sur la situation des finances de la commune de Saint-Genès-le-Mal.

### GRÈVE DES MÉTALLURGISTES

Rive-de-Gier, 21 avril. Mon cher Directeur, C'était fatal; pas d'organisation, pas de direction, la désunion partout; la grève ne pouvait aboutir.

Tous ceux qui sont pour le Cousson, mais qui, en raison de l'influence des hauts-barons de la localité n'osent pas voter hardiment suivant leur opinion personnelle, s'abstiennent.

Le rapporteur demande une augmentation de crédit et la suppression des emblèmes impériaux qui ornent encore le pont Thiers.

M. Gay demande que l'Etat complète le pavage en pavé d'échantillon sur toutes les routes où passent les tramways.

Après l'adoption de ce projet, M. Gay, secrétaire, a lu un rapport sur la situation des finances de la commune de Saint-Genès-le-Mal.

Après l'adoption de ce projet, M. Gay, secrétaire, a lu un rapport sur la situation des finances de la commune de Saint-Genès-le-Mal.

### GRÈVE DES APPRÉHENDUS DE TULLES

La situation est toujours la même pour la maison Baboin. La commission invite les porteurs de listes de souscription à en faire parvenir le montant au siège de la commission, chez M. Célérier, rue sainte-Elisabeth, 108, jusqu'à 8 heures du soir.

celle-ci n'eût pas à se dérouter en son absence, il descendit à la cave pour chercher les marchandises nécessaires à la consommation journalière.

Une demi-heure s'écoula et celui-ci n'ayant plus reparu, Mme Paquet conçut une inquiétude assez vive.

Elle appela son mari du haut de l'escalier, et n'obtenant pas de réponse, elle descendit à son tour.

Elle fut presque rassurée en voyant la lumière qui filtrait à travers de la porte; mais, ayant pénétré dans l'intérieur de la cave, un terrible spectacle s'offrit à ses regards: son mari gisait sur le sol, ne donnant plus signe de vie et perdant son sang par deux graves blessures qu'il portait au sommet de la tête.

Après avoir hiverné successivement au café Américain, au café du Cercle, à la Maison-Rouge, puis rue Sainte-Catherine et enfin à la brasserie Marcelline, les amateurs de baccarat ne se voyaient plus en sûreté dans le centre de la ville.

### UN PROCÈS ÉMOUVANT

Devant la chambre du tribunal civil de notre ville, va être plaidé prochainement un procès des plus émouvants. Voici les faits: Une jeune personne, d'un extérieur agréable et dont les traits portaient l'impression d'une vive souffrance, débarquait, il y a vingt ans, dans une ville voisine de la nôtre et se faisait indiquer aussitôt la demeure d'une sage femme.

M. Fauré, les Pirouettes de Dumolet; Mlle Béline, Fraises au Champagne; M. Barbe, une Omelette au lard; M. Juvigny, le Feu d'artifice; Mlle Baux, ...; M. Sautier, Ce qu'on dit et ce qu'on pense; M. Bernel, Le Cochon de ficelle; M. Imbert, le Mat de Cocagne.

Partons en chantant, par l'Alliance chorale des Dames de la Croix-Rouge, sous la direction de M. Moley.

Brillant Allegro, par les Enfants d'Orphée. Le piano sera tenu par M. Arnaud.

Grand-Théâtre 7 h. 1/2. — Concert de la Fanfare Lyonnaise.

Théâtre des Orléans 7 h. 3/4. — L'histoire d'un sou. La Papillonne. L'Étrincelle.

Salle Indienne (Théâtre de l'Éclair) Tous les soirs, concert.

Alcazar (Rue de Séze) Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirée dansante de 7 heures à minuit.

Panorama de Lyon A l'entrée du Parc de la Tête-d'Or (station des tramways): Le Siège de Lyon en 1793. (Visible toute la journée.)

### NOUVELLE DESCENTE DE POLICE

Après avoir hiverné successivement au café Américain, au café du Cercle, à la Maison-Rouge, puis rue Sainte-Catherine et enfin à la brasserie Marcelline, les amateurs de baccarat ne se voyaient plus en sûreté dans le centre de la ville.

Les chefs de partie et les croqueurs avaient cru fuir à jamais la curiosité de M. Morin en transportant loin de la préfecture le siège de leurs opérations illégales.

Satisfait des nombreux bénéfices que leur procurait l'habileté des chevaliers exploitant la jeunesse et les illustres des jeunes amateurs trop passionnés pour voir disparaître la muscade, ils n'avaient pas voulu en finir aussi vite qu'il eût plu à MM. de la préfecture, avec cette bonne poule aux œufs d'or, que l'académicien Labiche appelle une cagnotte.

Ils avaient donc quitté les abords de la préfecture et suivis de leurs nombreux adeptes ils avaient émigré de l'autre côté de l'eau dans le voisinage de l'église de Saint-Pothin dont ils espéraient la haute protection.

Les saints, aujourd'hui n'en peuvent mais avec nos policiers qui, commissaire en tête, ont hier, envahi la brasserie du Priémiens, située avenue de Saxe, 108, dont le propriétaire ne s'attendait pas à rendre aussi vite, à la préfecture, compte de sa complaisance.

Nous ne reviendrons pas ici sur la façon dont ont été procédé les agents; depuis trop longtemps déjà nous entretenons nos lecteurs d'un semblable sujet.

Disons que tous ont agi avec habileté; ils ont, du reste, acquis en ce genre d'opération une expérience réelle, car ils se livrent assez fréquemment à ce genre d'insais.

Inutile d'ajouter que les joueurs, surpris avenue de Saxe, se sont immédiatement réunis dans un autre local.

### CHRONIQUE LOCALE

Nous avons dit déjà que M. Louis, secrétaire général pour la police à la préfecture du Rhône, était sur le point d'être nommé préfet.

### GRAND-THÉÂTRE

Aujourd'hui samedi 23, relâche. Demain dimanche 24, dernière représentation de Madame Favart, avec un grand divertissement au troisième acte. Le spectacle commencera par le Sourd ou l'Auberge pleine, le désopilant opéra comique.

Après-demain lundi 25, dernière représentation de la Tribule de Zamora, opéra nouveau en quatre actes, de Charles Gounod, avec le concours de MM. Salomon, Seguin, Queyrel, Mmes Baux et Finken.

CONCERT DE LA FANFARE LYONNAISE Ce soir samedi 22 avril à huit heures la Fanfare lyonnaise donnera au Grand-Théâtre son concert annuel.

Mme Appia et M. Lestellier n'ayant pu prêter leur concours au dernier moment, quelques modifications ont été apportées au programme.

Mlle Baux et M. Seguin dans la première partie, Mlle Emilie Ambre et M. Engel dans la deuxième se sont multipliés pour remplacer leurs camarades.

Mlle Ambre s'est gracieusement dévouée et a immédiatement appris L'ombardi pour ne pas priver les délicats de l'audition de ce magnifique trio.

### GRAND-THÉÂTRE

Aujourd'hui samedi 23, relâche. Demain dimanche 24, dernière représentation de Madame Favart, avec un grand divertissement au troisième acte. Le spectacle commencera par le Sourd ou l'Auberge pleine, le désopilant opéra comique.

Après-demain lundi 25, dernière représentation de la Tribule de Zamora, opéra nouveau en quatre actes, de Charles Gounod, avec le concours de MM. Salomon, Seguin, Queyrel, Mmes Baux et Finken.

CONCERT DE LA FANFARE LYONNAISE Ce soir samedi 22 avril à huit heures la Fanfare lyonnaise donnera au Grand-Théâtre son concert annuel.

Mme Appia et M. Lestellier n'ayant pu prêter leur concours au dernier moment, quelques modifications ont été apportées au programme.

Mlle Baux et M. Seguin dans la première partie, Mlle Emilie Ambre et M. Engel dans la deuxième se sont multipliés pour remplacer leurs camarades.

Mlle Ambre s'est gracieusement dévouée et a immédiatement appris L'ombardi pour ne pas priver les délicats de l'audition de ce magnifique trio.

### GRAND-THÉÂTRE

Aujourd'hui samedi 23, relâche. Demain dimanche 24, dernière représentation de Madame Favart, avec un grand divertissement au troisième acte. Le spectacle commencera par le Sourd ou l'Auberge pleine, le désopilant opéra comique.

Après-demain lundi 25, dernière représentation de la Tribule de Zamora, opéra nouveau en quatre actes, de Charles Gounod, avec le concours de MM. Salomon, Seguin, Queyrel, Mmes Baux et Finken.

CONCERT DE LA FANFARE LYONNAISE Ce soir samedi 22 avril à huit heures la Fanfare lyonnaise donnera au Grand-Théâtre son concert annuel.

Mme Appia et M. Lestellier n'ayant pu prêter leur concours au dernier moment, quelques modifications ont été apportées au programme.

Mlle Baux et M. Seguin dans la première partie, Mlle Emilie Ambre et M. Engel dans la deuxième se sont multipliés pour remplacer leurs camarades.

Mlle Ambre s'est gracieusement dévouée et a immédiatement appris L'ombardi pour ne pas priver les délicats de l'audition de ce magnifique trio.

### GRAND-THÉÂTRE

Aujourd'hui samedi 23, relâche. Demain dimanche 24, dernière représentation de Madame Favart, avec un grand divertissement au troisième acte. Le spectacle commencera par le Sourd ou l'Auberge pleine, le désopilant opéra comique.

Après-demain lundi 25, dernière représentation de la Tribule de Zamora, opéra nouveau en quatre actes, de Charles Gounod, avec le concours de MM. Salomon, Seguin, Queyrel, Mmes Baux et Finken.

CONCERT DE LA FANFARE LYONNAISE Ce soir samedi 22 avril à huit heures la Fanfare lyonnaise donnera au Grand-Théâtre son concert annuel.

Mme Appia et M. Lestellier n'ayant pu prêter leur concours au dernier moment, quelques modifications ont été apportées au programme.

Mlle Baux et M. Seguin dans la première partie, Mlle Emilie Ambre et M. Engel dans la deuxième se sont multipliés pour remplacer leurs camarades.

Mlle Ambre s'est gracieusement dévouée et a immédiatement appris L'ombardi pour ne pas priver les délicats de l'audition de ce magnifique trio.

### GRAND-THÉÂTRE

Aujourd'hui samedi 23, relâche. Demain dimanche 24, dernière représentation de Madame Favart, avec un grand divertissement au troisième acte. Le spectacle commencera par le Sourd ou l'Auberge pleine, le désopilant opéra comique.

Après-demain lundi 25, dernière représentation de la Tribule de Zamora, opéra nouveau en quatre actes, de Charles Gounod, avec le concours de MM. Salomon, Seguin, Queyrel, Mmes Baux et Finken.

CONCERT DE LA FANFARE LYONNAISE Ce soir samedi 22 avril à huit heures la Fanfare lyonnaise donnera au Grand-Théâtre son concert annuel.

Mme Appia et M. Lestellier n'ayant pu prêter leur concours au dernier moment, quelques modifications ont été apportées au programme.

Mlle Baux et M. Seguin dans la première partie, Mlle Emilie Ambre et M. Engel dans la deuxième se sont multipliés pour remplacer leurs camarades.

Mlle Ambre s'est gracieusement dévouée et a immédiatement appris L'ombardi pour ne pas priver les délicats de l'audition de ce magnifique trio.

### GRAND-THÉÂTRE

Aujourd'hui samedi 23, relâche. Demain dimanche 24, dernière représentation de Madame Favart, avec un grand divertissement au troisième acte. Le spectacle commencera par le Sourd ou l'Auberge pleine, le désopilant opéra comique.

Après-demain lundi 25, dernière représentation de la Tribule de Zamora, opéra nouveau en quatre actes, de Charles Gounod, avec le concours de MM. Salomon, Seguin, Queyrel, Mmes Baux et Finken.

CONCERT DE LA FANFARE LYONNAISE Ce soir samedi 22 avril à huit heures la Fanfare lyonnaise donnera au Grand-Théâtre son concert annuel.

Mme Appia et M. Lestellier n'ayant pu prêter leur concours au dernier moment, quelques modifications ont été apportées au programme.

Mlle Baux et M. Seguin dans la première partie, Mlle Emilie Ambre et M. Engel dans la deuxième se sont multipliés pour remplacer leurs camarades.

Mlle Ambre s'est gracieusement dévouée et a immédiatement appris L'ombardi pour ne pas priver les délicats de l'audition de ce magnifique trio.

qui serait nommé dans la Seine-Inférieure.

Quelle que soit la nouvelle destination de M. Louts, nous ne pouvons que nous féliciter de la voir partir et adresser nos sentiments de condoléances à ses nouveaux administrés.

Par arrêté du préfet du Rhône, la délégation cantonale, pour le canton de Neuville, est composée ainsi qu'il suit :

**MM.**  
Gay, conseiller général, à Caluire;  
Benevise, conseiller d'arrondissement, à Fontaine-St-Martin;  
Bidauld, maire de Fleurieux;  
Grataloup, maire de Quincieux;  
Chapoulet, propriétaire à Quincieux;  
Chaballier, maire de Polyeimieux;  
Vergnais, maire de Neuville;  
Vergnal, manufacturier à Neuville;  
Jean Laurent, propriétaire à Neuville;  
Rondet, médecin à Caluire;  
Bineau, médecin à Caluire;  
Grabinski, médecin à Neuville;  
Briener, maire de Caluire;  
Bailluy, conseiller municipal (Clos-Bisardon);  
Millan, conseiller municipal (Cuire).

Le jury de peinture a admis hier, dans l'ordre suivant, l'entrée en loges pour le grand prix de Rome, les artistes dont voici les noms :

1° M. Popelin, élève de MM. Giraud et Ferrier, né à Paris le 30 juillet 1859, ancien logiste.  
2° M. Royer-Lionnel, élève de M. Cabanel, né le 25 décembre 1852, à Château-du-Loir (Sarthe), 2° grand prix de 1880.  
3° M. Danger, élève de M. Gérôme et Aimé Millet, né le 31 janvier 1857, 1er second grand prix de 1881.  
4° M. Pinta, élève de M. Cabanel, né le 15 juin 1856 à Marseille, ancien logiste.  
5° M. Rochegrosse, élève de MM. Jules Lefebvre et Boulanger, né à Versailles le 2 août 1859, ancien logiste.  
6° M. Jeunodet, élève de MM. J. Lefebvre et Boulanger, né à Lyon le 21 mars 1853, nouveau logiste.  
7° M. Charpenier, élève de MM. Bouguereau et Tony Robert Fleury, né à Paris le 4 février 1853, nouveau logiste.  
8° M. Leroy, élève de M. Cabanel, né à Paris le 29 décembre 1860, nouveau logiste.  
9° M. Labayle, élève de M. Aimé Millet, né à Paris le 28 mai 1856, nouveau logiste.  
10° M. Roy, élève de MM. J. Lefebvre et Boulanger, né à Lyon le 11 juin 1853, nouveau logiste.  
Emmenagement le 22 avril.  
Sortie des loges : le 18 juillet, à sept heures du soir.

Exposition publique et gratuite : les 26, 27 et 30 juillet, de dix heures du matin à quatre heures du soir.  
Jugement : le samedi 29 juillet.

Dans une visite faite tout récemment dans divers ateliers, nous avons eu la bonne chance, en pénétrant dans celui du statuaire Lucien Pascal, bien connu des Lyonnais, de voir, avant le moulage, le buste du conventionnel Rabaut-Saint-Etienne, commandé par l'Etat en novembre 1881.

Ce buste se fait remarquer par une facture large, un arrangement heureux et conçu selon le sentiment et la coutume de cette époque.

Ce buste, en marbre, sera placé dans la salle du Jeu-de-Paume, à Versailles, dont l'Etat a ordonné la restauration. L'inauguration de cette salle, est, paraît-il, fixée au 21 juin 1882, date mémorable.

En terminant, nous souhaitais à l'artiste sympathique, qui, par sa constance et ses efforts constants, se place à la hauteur des destinées de l'école lyonnaise.

Nous reviendrons, dans un autre article, sur les deux belles maquettes groupées, destinées aux façades de Bellecour, création de notre ami, qu'il propose à la Ville, et qui lui fait honneur.

Une mesure prise par le ministre des finances prescrit de mettre en liberté,

immédiatement après leur jugement, les contrevenants poursuivis par la Régie.

La contrainte par corps s'exercera ultérieurement, s'il y a lieu. Quant à la détonation préventive à laquelle leur arrestation pouvait donner lieu, elle est limitée à une durée de quinze jours.

Dans la journée de jeudi dernier, M. Blein, demeurant rue Mollière, 49, a trouvé sur la place des Jacobins, une reconnaissance du Mont-de-Piété, constatant l'engagement de deux bagues en or.

On peut la réclamer à son domicile.

Un des tremways faisant le service entre les Terreaux et la gare de Vaise a été heurté hier, sur le quai Saint-Vincent par une voiture de maître atelée d'un cheval appartenant à M. Laurent P... rentier, cours de Bosses.

Par suite du choc, ce tremway a été légèrement endommagé, et a dû subir un retard de quelques minutes seulement.

Cette collision a occasionné un rassemblement assez considérable.

Dans l'après-midi d'hier, vers quatre heures et demie, un jeune ouvrier cordouier, le nommé Claude K..., âgé de vingt ans, qui était descendu sur le bas-pont du quai de la Charité, a été frappé subitement d'une attaque d'apoplexie.

Après avoir reçu des soins pressés à la pharmacie Larochette, rue de la Barre, il a pu regagner à pied son domicile.

La nuit dernière, vers deux heures, des gardiens de la paix de ronde dans le quartier de Monplaisir, ont trouvé rue des Tournelles, un char à bancs atelée d'un cheval qui paraissait abandonné.

Sur la plaque de cette voiture on lit ces mots : Pierre Claude, marchand-boucher à Panossas près Crémieu (Isère).

Cette inscription permettra de retrouver facilement le propriétaire de ce véhicule.

Par les soins des agents, l'attelage a été mis en fourrière, chez M. Amblard, restaurateur, à Villeurbanne.

La circulation la nuit va devenir aussi dangereuse dans le quartier de Saint-Just que dans certains points de la Mouche et de la Guillolière.

Hier soir, à 10 heures, le sieur Rouvier, marchand de fromages au Pont-d'Alai, a été atelée rue des Rothières par trois individus qui, après l'avoir frappé, l'ont dévalisé d'une somme de 360 francs et lui ont pris sa voiture et le cheval qu'il a retrouvé le lendemain attaché à un arbre, à une très grande distance du lieu de la scène.

Une enquête est ouverte par le commissaire de police du quartier.

M. G..., marchand de bois, a conduit hier au poste, son fils Marius, âgé de 24 ans, coupable d'avoir tiré sur l'auteur de ses jours une traite de 1.800 fr. que ce dernier a été obligé de payer.

Le commissaire de police du quartier trouvant que le délit n'était pas suffisant pour retenir le coupable, a renvoyé plaignant et déclinant.

La nommée Louise Darel, âgée de 36 ans, domestique au service de M. B..., rentier, quai Tilsit, a été arrêtée sur la réquisition de ce dernier.

Cette domestique infidèle aurait soustrait à son préjudice des vêtements et du linga représentant une somme assez ronde.

**Un accident, dont les suites auraient pu être bien graves, a eu lieu hier, sur le pont Lafayette.**

Un camion traversait ce pont, lorsqu'un enfant, monté sur le véhicule, se laissa choir sous les roues.

Aux cris poussés par une femme, témoin du fait, le conducteur put retirer son cheval.

C'est grâce à cela que cet accident n'eut pas toute la gravité qu'il aurait pu avoir.

L'enfant, relevé et transporté à la pharmacie Rey, place des Cordeliers, y a reçu les premiers soins.

On a constaté sur lui quelques contusions, mais aucune fracture.

De là, il a été conduit au domicile de ses parents.

Nous apprenons que le sieur Jacquin, ancien notaire à Izeron (Ain), qui était en fôite depuis plus d'un an, vient d'être arrêté sous l'inculpation d'abus de confiance.

C'est un véritable succès.

Le troisième numéro des *Romans Lyonnais* contenant la suite des romans en publication : *Le Crime de la Guillolière* et *L'Orphelin de la Croix-Rousse*, a paru hier.

On y lira des révélations fort curieuses sur la période du Seize Mai à Lyon. La plaidoirie du célèbre avocat Landrieu et les canailleries du policier Corcorico et de son préfet Ducoq, etc.

Dans *Le Crime de la Guillolière*, on trouvera des détails véritablement émouvants.

En vente : 10 centimes, dans toutes les librairies et les kiosques.

**Aux victimes du Deux-Décembre**

Les citoyens et citoyens admis ou non à participer à la loi de répartition nationale comme victimes ou héritiers de victimes du Coup d'Etat du Deux-Décembre et de la loi de répartition nationale, appartenant à n'importe quel département, sont invités à assister à une réunion privée qui aura lieu dimanche 23 avril, à 2 heures du soir, au restaurant Célerier, rue Sainte-Elisabeth, 408.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation en trouveront chez M. Célerier, avant la réunion.

On prie instamment de faire part de la présente communication aux personnes intéressées.

J.-R. ANGLADE, ancien proscrit du département du Var.  
VINCENT, du département du Rhône.

Les membres du comité du cercle Littéraire et Artistique, en formation à Lyon, ont l'honneur d'informer les personnes occupant l'art et de littérature qui désiraient faire partie de cette société, que les adhésions sont reçues par M. Martinot, trésorier, directeur de la Revue de l'Union Littéraire et de l'Echo Musical, 42 1/2, boulevard des Brotteaux.

Le nombre des membres déjà inscrits permettant la constitution immédiate de la société, des lettres de convocation pour la première assemblée générale seront prochainement adressées à tous les sociétaires.

Le Secrétaire : Jules TAIRIG

**Société de patronage des écoles communales laïques de la Haute-Savoie**

Une réunion publique aura lieu le samedi 22 courant, à huit heures du soir, établissement Beyan, Grande-Rue.

Tous les partisans de l'enseignement laïque y sont invités.

**ORDRE DU JOUR :**

Lecture des statuts de la Société.  
Inscription des sept membres de la commission administrative; trois membres de la commission de contrôle et désignation des collecteurs.

**Société Philanthropique ardéchoise**

L'assemblée générale aura lieu dimanche 23 courant, à une heure précise, au Palais de la Bourse (Salle des Réunions Industrielles).

Tous les sociétaires sont tenus d'y assister munis de leur livret.

CHASTAGNER.

**Sau des Ecoles**

Salle de la Perle, place de la Croix-Rousse, aujourd'hui samedi, 22 avril, grande soirée de famille avec le concours de nos amis Bernel, Ravel, Sautier, Prudhon, Sage, Baron, Vautarel, Hafene, Faure, Charvet, Ferdinand Imbart, Boréas et de plusieurs amateurs.

Une quête sera faite au bénéfice du Sou des écoles.

**La Commission.**  
DEMARD, GARNIER, COUSIN.

**Cercle des Travailleurs**  
Rue Cuvier, 164

La commission d'instruction a l'honneur de faire savoir aux membres du cercle, que dimanche 23 courant, à huit heures précises du soir, un conférencier traitera à ce cercle le sujet suivant : *L'Esprit de la Révolution*.

**Société des Tireurs du Rhône**

Tous les dimanches, tir à la médaille ou à répartition. Tir au fusil, modèle 1874.  
Grand concours annuel international les 4, 5, 6, 11, 12 et 13 juin prochain. Prix et primes : 5,000 fr.

**Cabinet de consultations médicales**  
gratuites tous les jours de 9 heures à 11 heures du matin, et de 6 heures à 8 heures du soir, 3 rue Dubois, au-dessus de la Grande pharmacie Saint-Antoine

**CONDITION DES SOIES DE LYON**  
Bulletin du 20 avril 1882

NUMERO	SORTES	FRANCE	ESPAGNE	ITALIE	RUSSIE	CHINE	JAPON	POIDS
35	Org.	15	2	6	8	1	1	2415
23	Tra.	6	2	2	4	1	1	1678
41	Gré.	12	1	5	3	5	7	3198
42	Div.	1	1	1	1	1	1	1
43	Lait.	1	1	1	1	1	1	1
417		33	8	815	4	7	13	514
BALLOTS PESÉS								
1	Org.							62
38	Gré.							1900
	Div.							
59								4932

**TRIBUNAUX**

**Tribunal correctionnel de Lyon**  
Audience du 20 avril.

Onze prévenus comparaisaient hier en police correctionnelle, sous l'inculpation d'excitation de mineurs à la débauche.

L'un d'entre eux même avait trouvé le temps de joindre à ses louables occupations le métier de voleur, car il avait dérobé divers objets à l'une de ses victimes.

Si le rôle de ces tristes personnages a été dans cette affaire absolument ignoble et révoltant, il faut bien reconnaître aussi que les victimes sont des moins intéressantes.

Toutes les filles ainsi livrées et traquées étaient depuis longtemps déjà adonnées au vice, elles touchaient presque toutes à leur majorité lorsqu'elles se sont mises en relation avec ceux qui se sont chargés de les placer dans ces conditions avantageuses.

Voici les noms des prévenus : cinq hommes : Crozier, Venet, Popé, D. et B., et six femmes : Iné, B., X., Z., Oufroy et N.

Les responsabilités des femmes surtout ne paraissent pas être pour toutes d'une égale gravité.

Les débats de cette affaire ont prolongé l'audience jusqu'à sept heures du soir.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Crozier, à un an de prison, Venet à un an et un jour, D., à quatre mois, B., à quatre mois; les femmes : Iné à huit mois et Z. à quinze jours; deux autres inculpées ont été condamnées à d'autres peines légères, et enfin les deux dernières personnes comprises dans l'accusation ont été acquittées.

**BOURSE DE PARIS**  
Du 21 mars 1882

2 0/0 Franç.	83 85	Union géner.	490
3 0/0 Amér.	84 07	Crédit de Fr.	493
3 0/0 Id.	81	Financier Lyon.	500
5 0/0 Franç.	418 23	Banque otto.	795
5 0/0 Italien.	91 15	Banq. autr.	642
3 0/0 Esp. ex.	91 15	Banq. boogr.	510
3 0/0 Turc.	43 40	Autrichien.	703
3 0/0 Egypt.	245	Embarq.	243
B. de France	5200	Saragosse	513
Crédit Lyonn.	4657	Nord-Sud	612
Crédit mobil.	755	Sud...	537
Crédit Lyonn.	475	Paris-L.M.	4785
Crédit esp.	480	Consolid.	494 3/4

**BOURSE DE LYON**  
Du 21 mars 1882

3 0/0 Amér.	84 07	Union géner.	490
3 0/0 Id.	81	Crédit de Fr.	493
5 0/0 Franç.	418 23	Financier Lyon.	500
5 0/0 Italien.	91 15	Banque otto.	795
3 0/0 Esp. ex.	91 15	Banq. autr.	642
3 0/0 Turc.	43 40	Banq. boogr.	510
3 0/0 Egypt.	245	Autrichien.	703
B. de France	5200	Embarq.	243
Crédit Lyonn.	4657	Saragosse	513
Crédit mobil.	755	Nord-Sud	612
Crédit Lyonn.	475	Sud...	537
Crédit esp.	480	Paris-L.M.	4785
		Consolid.	494 3/4

**Vienna.** — Voici les noms des candidats qui se présentent au second tour de scrutin :

MM. Rey, liquoriste; Robert Servertin, filateur; Lapiere, propriétaire; Auguste Benoit, marchand de charbons.

Hier, à 8 h. du soir, à la gare de marchandises, les réservistes qui font actuellement leurs 15 jours dans notre ville, ont exécuté la manœuvre de débarquement et d'embarquement de troupes en campagne.

**DROME**  
Valence. — Pendant la nuit d'hier, un incendie s'est déclaré dans l'écurie de M. Pilet, marchand de chevaux au quartier St-Jacques.

Tout le bâtiment, dans lequel était renfermé une assez grande quantité de fourrage à déchet détruit par les flammes.

Un cheval a également péri.

Les pertes sont couvertes par la compagnie d'assurances la Mutuelle de Valence.

Un domestique qui couchait dans le grenier a disparu depuis le sinistre; on ne sait ce qu'il est devenu.

Le conseil général a clos hier sa session après le vote d'un vœu concernant l'instruction dans les collèges et lycées, émis par le docteur Tabary.

Demain dimanche, 23 avril, représentation de M. Guille, Faust, grand opéra en cinq actes et six tableaux, de MM. J. Barbier et M. Carré. Musique de Ch. Gounod.

Les bureaux ouvriront à 7 h. 1/2.  
On commencera à 8 h. 1/4.

**BULLETIN OUVRIER**  
Chevriers, maroquiniers et mégissiers.

— Réunion générale des chevriers, maroquiniers et mégissiers de la ville de Lyon et de la banlieue, aujourd'hui samedi 22 avril à 8 h. du soir, chez Célerier, rue Ste-Elisabeth, 408.

Pour la Commission : COPRON.

**Chambre syndicale des ouvriers peintres en voitures de la région lyonnaise.**

— Toute la corporation est convoquée à l'assemblée générale trimestrielle qui aura lieu dimanche 23 avril à 2 h. 1/2 précises du soir chez le citoyen Célerier, caféier, rue Sainte-Elisabeth, 408.

**ORDRE DU JOUR :**  
Compte rendu trimestriel.  
Nomination de la commission de contrôle, de syndics et de collecteurs.  
Cotisations, inscription de nouveaux adhérents.

**Nota.** — Les adhérents qui n'ont pas reçu leur livret, devront les retirer dimanche avant la séance. Ceux qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre, en trouveront à la porte.

Le secrétaire, CAVALLOIN.

**Aux ouvriers tanneurs et corroyeurs de Lyon et de la banlieue.**

— Toute la corporation, sans distinction de parti, est convoquée d'urgence en réunion publique, chez Fredouillère, rue Dauges, 167, le dimanche 23 courant à 1 heure.

Il est de la plus grande importance qu'un ouvrier ne s'absente ni la gravité des décisions qui y seront prises.

**La commission d'organisation.**  
**ORDRE DU JOUR :**  
Discussion sur les grèves des maisons Kock Ulmo.  
Organisation de la corporation pour l'avenir.

N. B. — Les convocations pour chez M. Célerier doivent être considérées comme nulles, la salle n'étant pas libre.

**Fédération des chambres syndicales lyonnaises.** — Tous les membres du Conseil fédéral sont convoqués d'urgence pour lundi, 24 courant, à huit heures du soir, rue Grôlée, 33. Très urgent.

**Dames réunies.** — Bureau de placement gratuit ouvert tous les jours de deux à quatre heures, rue Danou, 41, au 4<sup>e</sup>.

Nous tenons à la disposition de MM. les patrons et commerçants des employées, des comptables, des ouvrières de toute corporation, des femmes de ménage et domestiques pour la ville et la campagne.

**Nota.** — Le Syndicat est convoqué d'urgence aujourd'hui jeudi au siège social.

Le Syndicat.  
**Mécaniciens et similaires.** — Les syndics et syndics suppléants sont convoqués pour samedi, 29 avril, à 8 heures du soir, au siège social, rue Grôlée, 33. — Urgence.  
Pour le syndicat, GLOPE.

ré de famille avec le concours de nos amis Bernel, Ravel, Sautier, Prudhon, Sage, Baron, Vautarel, Hafene, Faure, Charvet, Ferdinand Imbart, Boréas et de plusieurs amateurs.

Une quête sera faite au bénéfice du Sou des écoles.

**La Commission.**  
DEMARD, GARNIER, COUSIN.

**Cercle des Travailleurs**  
Rue Cuvier, 164

La commission d'instruction a l'honneur de faire savoir aux membres du cercle, que dimanche 23 courant, à huit heures précises du soir, un conférencier traitera à ce cercle le sujet suivant : *L'Esprit de la Révolution*.

**Société des Tireurs du Rhône**

Tous les dimanches, tir à la médaille ou à répartition. Tir au fusil, modèle 1874.  
Grand concours annuel international les 4, 5, 6, 11, 12 et 13 juin prochain. Prix et primes : 5,000 fr.

**Cabinet de consultations médicales**  
gratuites tous les jours de 9 heures à 11 heures du matin, et de 6 heures à 8 heures du soir, 3 rue Dubois, au-dessus de la Grande pharmacie Saint-Antoine

**CONDITION DES SOIES DE LYON**  
Bulletin du 20 avril 1882

NUMERO	SORTES	FRANCE	ESPAGNE	ITALIE	RUSSIE	CHINE	JAPON	POIDS
35	Org.	15	2	6	8	1	1	2415
23	Tra.	6	2	2	4	1	1	1678
41	Gré.	12	1	5	3	5	7	3198
42	Div.	1	1	1	1	1	1	1
43	Lait.	1	1	1	1	1	1	1
417		33	8	815	4	7	13	514
BALLOTS PESÉS								
1	Org.							62
38	Gré.							1900
	Div.							
59								4932

**TRIBUNAUX**

**Tribunal correctionnel de Lyon**  
Audience du 20 avril.

Onze prévenus comparaisaient hier en police correctionnelle, sous l'inculpation d'excitation de mineurs à la débauche.

L'un d'entre eux même avait trouvé le temps de joindre à ses louables occupations le métier de voleur, car il avait dérobé divers objets à l'une de ses victimes.

Si le rôle de ces tristes personnages a été dans cette affaire absolument ignoble et révoltant, il faut bien reconnaître aussi que les victimes sont des moins intéressantes.

Toutes les filles ainsi livrées et traquées étaient depuis longtemps déjà adonnées au vice, elles touchaient presque toutes à leur majorité lorsqu'elles se sont mises en relation avec ceux qui se sont chargés de les placer dans ces conditions avantageuses.

Voici les noms des prévenus : cinq hommes : Crozier, Venet, Popé, D. et B., et six femmes : Iné, B., X., Z., Oufroy et N.

Les responsabilités des femmes surtout ne paraissent pas être pour toutes d'une égale gravité.

Les débats de cette affaire ont prolongé l'audience jusqu'à sept heures du soir.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Crozier, à un an de prison, Venet à un an et un jour, D., à quatre mois, B., à quatre mois; les femmes : Iné à huit mois et Z. à quinze jours; deux autres inculpées ont été condamnées à d'autres peines légères, et enfin les deux dernières personnes comprises dans l'accusation ont été acquittées.

**BOURSE DE PARIS**  
Du 21 mars 1882

2 0/0 Franç.	83 85	Union géner.	490
3 0/0 Amér.	84 07	Crédit de Fr.	493
3 0/0 Id.	81	Financier Lyon.	500
5 0/0 Franç.	418 23	Banque otto.	795
5 0/0 Italien.	91 15	Banq. autr.	642
3 0/0 Esp. ex.	91 15	Banq. boogr.	510
3 0/0 Turc.	43 40	Autrichien.	703
3 0/0 Egypt.	245	Embarq.	243
B. de France	5200	Saragosse	513
Crédit Lyonn.	4657	Nord-Sud	612
Crédit mobil.	755	Sud...	537
Crédit Lyonn.	475	Paris-L.M.	4785
Crédit esp.	480	Consolid.	494 3/4

**BOURSE DE LYON**  
Du 21 mars 1882

3 0/0 Amér.	84 07	Union géner.	490
3 0/0 Id.	81	Crédit de Fr.	493
5 0/0 Franç.	418 23	Financier Lyon.	500
5 0/0 Italien.	91 15	Banque otto.	795
3 0/0 Esp. ex.	91 15	Banq. autr.	642
3 0/0 Turc.	43 40	Banq. boogr.	510
3 0/0 Egypt.	245	Autrichien.	703
B. de France	5200	Embarq.	243
Crédit Lyonn.	4657	Saragosse	513
Crédit mobil.	755	Nord-Sud	612
Crédit Lyonn.	475	Sud...	537
Crédit esp.	480	Paris-L.M.	4785
		Consolid.	494 3/4

ce, vous l'avez vu mourir. Dites-moi si sa dernière pensée a été pour son fils, si le dernier mot prononcé par ses lèvres expirantes a été son nom ?

En parlant ainsi, Roger prenait les mains de Blanche et les sentait trembler dans les siennes.

— Hélas, monsieur, répiqua la femme Adrienne en sanglotant, vous aviez sans le vouloir mon plus poignant chagrin, madame la duchesse est morte dans la nuit, subitement, et je n'étais pas là ! Obséqué à sa volonté formelle, à son désir impérieux, je prenais un peu de repos.

— Subitement ! Dans la nuit ! s'écria Roger. Cette agonie solitaire est horrible ! Quel ! personne auprès de ma mère ! Nous ne saurons même pas si elle est morte en apollant son fils et sa fille !

— Elle pensait sans cesse à vous et à mademoiselle Héloïse, reprit Blanche, et je me souviens, lorsque madame la duchesse, auprès de laquelle je travaillais à onze heures du soir, me donna l'ordre de me retirer, elle vous écrivait, monsieur, et voulait terminer sa lettre.

— Elle m'écrivait ! répéta le jeune homme suffoqué par l'émotion. Une lettre de ma mère prête à monter vers Dieu ! Ses dernières pensées. La suprême expression de sa tendresse !

— Cette lettre existe ?

— Ce n'est pas douteux.

— Qu'est-elle devenue ?

— Je l'ignore.

— Mon père s'en est emparé sans doute, comme d'une relique sacrée.

— Le croyez-vous, mademoiselle ?

— Non, je ne le crois pas, répondit la jeune fille. — M. le comte, furieux par un coup inattendu, ne pouvait penser qu'à son malheur. — Moi-même, dans l'affolement de mon désespoir, j'avais oublié cette lettre qui doit se trouver

longtemps enlacé, sanglotant sans prononcer un mot.

Blanche se tenait un peu à l'écart.

La douleur de ce fils, dont elle avait tué la mère, l'importunait. — Elle voulait regagner la chambre.

Le bruit, bien léger pourtant, de ses pas, attirait sur elle l'attention de M. de Logeryl.

— Ne vous éloignez pas, mademoiselle Adrienne, je vous en prie, — dit-il vivement; — je tiens à vous présenter moi-même à mon cousin. — Roger, ajouta-t-il, — mademoiselle de Lassensy... la noble enfant que vous m'avez appelé à bon droit l'ange de son foyer... Pour l'amour de notre morte chérie, il faut l'aimer comme une sœur. Elle est de la famille...

**XLIX**

Blanche s'était arrêtée dans une attitude modeste.

Elle semblait confuse des paroles éloquentes prononcées par M. de Logeryl.

Roger leva sur la jeune fille ses yeux rongés, gonflés par les larmes, et pendant une seconde, malgré la violence de sa douleur, il éprouva une sensation de surprise et d'éblouissement.

— Mademoiselle de Lassensy, balbutia-t-il, mademoiselle de Lassensy, dont ma mère me parlait dans ses lettres avec une si profonde tendresse.

La fille de Pierre Carnot sentit son cœur se fondre.

Le rêve d'amour et d'ambition qu'elle faisait depuis quelques jours ne tarderait point à se réaliser : elle en avait désormais la certitude.

Roger subissait le charme. C'est de lui qu'elle tiendrait la couronne de duchesse.

Sans répondre, elle s'inclina.

Le jeune homme reprit vivement :

— Ma mère vous aimait, mademoiselle. En vous elle avait toute confian-

ce, vous l'avez vu mourir. Dites-moi si sa dernière pensée a été pour son fils, si le dernier mot prononcé par ses lèvres expirantes a été son nom ?

En parlant ainsi, Roger prenait les mains de Blanche et les sentait trembler dans les siennes.

— Hélas, monsieur, répiqua la femme Adrienne en sanglotant, vous aviez sans le vouloir mon plus poignant chagrin, madame la duchesse est morte dans la nuit, subitement, et je n'étais pas là ! Obséqué à sa volonté formelle, à son désir impérieux, je prenais un peu de repos.

— Subitement ! Dans la nuit ! s'écria Roger. Cette agonie solitaire est horrible ! Quel ! personne auprès de ma mère ! Nous ne saurons même pas si elle est morte en apollant son fils et sa fille !

— Elle pensait sans cesse à vous et à mademoiselle Héloïse, reprit Blanche, et je me souviens, lorsque madame la duchesse, auprès de laquelle je travaillais à onze heures du soir, me donna l'ordre de me retirer, elle vous écrivait, monsieur, et voulait terminer sa lettre.

— Elle m'écrivait ! répéta le jeune homme suffoqué par l'émotion. Une lettre de ma mère prête à monter vers Dieu ! Ses dernières pensées. La suprême expression de sa tendresse !

— Cette lettre existe ?

— Ce n'est pas douteux.

— Qu'est-elle devenue ?

— Je l'ignore.

— Mon père s'en est emparé sans doute, comme d'une relique sacrée.

— Le croyez-vous, mademoiselle ?

— Non, je ne le crois pas, répondit la jeune fille. — M. le comte, furieux par un coup inattendu, ne pouvait penser qu'à son malheur. — Moi-même, dans l'affolement de mon désespoir, j'avais oublié cette lettre qui doit se trouver

**CONDITION DES SOIES DE LYON**  
Bulletin du 20 avril 1882

NUMERO	SORTES	FRANCE	ESPAGNE	ITALIE	RUSSIE	CHINE	JAPON	POIDS
--------	--------	--------	---------	--------	--------	-------	-------	-------

# CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital : 200 Millions

Reserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS donne

de nombreux

à ses clients

à ses clients

à ses clients

à ses clients

à ses clients

à ses clients

à ses clients

à ses clients

à ses clients

à ses clients

Mettre les remèdes à la portée de toutes les bourses en se contentant d'un bénéfice honnête, ne livrer que des médicaments de premier choix, toujours frais, étant souvent renouvelés, telle est l'œuvre philanthropique qu'a entreprise la Grande Pharmacie des Brotteaux. On peut dire que les succès dépassés ses espérances. Merveilleusement organisée, possédant un vaste laboratoire hors barrières (rue du Midi, aux Charpennes), la Grande Pharmacie des Brotteaux rempli avec le plus grand soin les ordonnances de MM. les médecins et avec un rabais de 30 pour cent sur les prix ordinaires. Une très forte remise est faite sur les spécialités.

Tous les produits sont vendus 30 0/0 au-dessous du tarif ordinaire. Voici un aperçu du prix courant qui sera envoyé gratis et franco à toute personne qui en fera la demande.

Liquore de Goudron, 1 fr. 25 le flacon. — Extrait de Quina solide pour préparer soi-même instantanément le Quina, 1 fr. le flacon. — Huile de foie de Morue (importation directe), depuis 2 francs 25 le litre. — Sirop d'écorce d'orange amère, 3 fr. 20 le litre, 1 fr. 75 le demi-litre. — Vins de Quina, Malaga, Madère, etc., à 2 fr., 3 fr. et 4 fr. 50 le litre (se vendent aussi par demi litre).

Envoi franco en province. — Bien prendre l'adresse, 82, avenue de Saxe, et 25, rue Cuvier, Lyon.

**HERNIES** Guérison sûre, sans aucun remède, par les bandages perfectionnés Laurent PUY, bandagiste Rue de la Barre, 5, Lyon.

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Rochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

## CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 120 millions de francs

Siège social, 16, rue Le Peletier, Paris

Les bureaux de la succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, à Lyon, sont transférés

Rue de la République, 19

Angle de la rue de la Bourse

BUREAUX AUXILIAIRES :

A. Boulevard de la Croix-Roussse, 153.

B. Place du Pont, 3, Guillotière.

VÉRITABLE

EAU DE BOTOT

Unique Dentifrice approuvé par

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

POUDRE de BOTOT

Dentifrice au Quinquina

ENTREPOT A PARIS : 229, RUE S-HONORÉ

Dépôt : 38, boulevard des Italiens et chez les principaux commerçants

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

## SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse Farine de Santé, dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipations, glaires, flatulences, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toues, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, métrorrhée, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Aux personnes phisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de M<sup>me</sup> la duchesse de Castille, le duc de Plinskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, lord Stuart, de Deshayes, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Déjà, etc.

Cure n° 9874. — Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvais digestion; affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et métrorrhée; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divin Révalésçière. — LÉON PEYCHOT, instituteur à Eynançais (Haute-Vienne).

N° 63,476. — M. le curé Comperet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de

souffrances de l'estomac, de nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure n° 89,625. — Avignon. La Révalésçière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans, d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne pouvoir plus faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec de maux d'estomac jour et nuit des insomnies horribles. BARRÉ, née Carbonnetty, rue du Balay, n° 11.

Cure n° 100,480. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du médecin, la Révalésçière, qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. — J.-G. DE MONTANY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 1/2 kil., 1 kil., 2 kil., 4 kil., 8 kil., 16 kil., 32 kil., 64 kil., 128 kil., 256 kil., 512 kil., 1024 kil. — Aussi la Révalésçière chocolatée en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, domine digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — **Écarts antidiabétiques de Révalésçière** en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco contre bon de poste. Dépôt partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Évitez toute substitution frauduleuse.

## MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches

## LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Moutiers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

## LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon

Le samedi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays. Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chacun de ces centres un compte-rendu.

Toutes les informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GÉRARD, propriétaire-gérant, M<sup>re</sup> de Bonnel, 2, angle du quai de la Guillotière, Lyon.

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Marchands, 8.

Des boissons gazeuses. Guide manuel du fabricant, 1 volume grand in 8, illustré de 30 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur Hermann Lachapelle, 144, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires.

## AU MYOSOTIS

Grand choix de nouveaux modèles pour parures de mariées, robes, couronnes pour première communion.

Détail au prix du gros

## CHAPELLERIE

Maison RIVIER succ<sup>rs</sup>

Fondée en 1842

43, rue Centrale, et rue de l'Étrel de Ville, 80

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

ÉPIK S<sup>rs</sup>

## A VENDRE

ou à louer

## BELLE PROPRIÉTÉ

CLOSE DE MURS

Comprenant Pré, Jardin, Vigne et Maison d'un étage

Située à Brindas, hameau du Gourd

l'adresser à M. BENOIT, au Gourd.

## A VENDRE

D'occasion, une TABLE en noyer verni, de 24 couverts, à un pied.

S'adresser à M. Fontaine, tapissier, 2, rue du plat.

## 20

Centimes le rouleau et au-dessus; grande concurrence de papiers peints

Nouveaux arrivages de marchandises pour 1882, à des prix inconnus.

Magasin rue Hippolyte-Flandrin 19, près rue d'Algérie. Envoi de cartes échantillons sur demande au dehors. Avis à MM. les entrepreneurs en bâtiment et propriétaires. Gros et Détail.

## F<sup>s</sup> DIEN, Tailleur

7, Rue Montier, 7

Tailleur à l'Épée

Réparations en tous genres

# Une Maison qui attire en ce moment l'attention de TOUT LYON

Et des Départements environnants

est la GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE qui, en quelques mois seulement, a su gagner l'estime et la confiance de toute la ville et y a pris le premier rang. Ce véritable succès n'est certainement dû qu'à la bonne tenue de cette maison, à la confection consciencieuse des préparations et à l'empressement du personnel à servir vite et bien les nombreux clients qui, à certaines heures, envahissent littéralement cet établissement sans rival. Toutes les ordonnances préparées sous la surveillance assidue de M. Pétrus ROCHAT, pharmacien de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, et propriétaire de cette maison, sont garanties et vendues avec une différence de près de moitié avec les autres pharmacies. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à lui accorder toute leur confiance. Eau d'Hunyadi Janos 0,60 c. la bouteille. Fer Bravais, 3 fr. 50 le grand flacon. Tous les thés purgatifs à 0,90 c. la boîte. Rabais importants sur toutes les spécialités et toutes les eaux minérales. 24, rue Mercière et rue Dubois, 3 (près le quai Saint-Antoine).

## GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE

## AU SOUVENIR DE BÉRANGER

47, Rue de la République (en face de la Maison des Deux Passages)

CHOIX CONSIDÉRABLE DE VÊTEMENTS D'ENFANTS

Depuis 5 francs

## AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

Une expérience de quinze années, et la faveur des principales autorités médicales, sont venues démontrer que pour combattre la présence des vers intestinaux qui font tant de victimes parmi les petits êtres dont la vie et la santé nous content tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge n'a encore offert des résultats aussi heureux que

## LE SAUVEUR DES ENFANTS

Ce précieux remède se trouve chez son inventeur, Léon BERTRAND, 55, place de la République. — Détail: Ph. Valendru, 19, grande rue de la Croix-Roussse; ph. Bruaire, rue St-Georges, 66; pharmacie Mazade et Daloz, rue d'Algérie, 14; pharmacie Saint-Alexandre, à Saint Just; pharmacie Boissonnet, cours de Brosses; Pharmacie Centrale; pharmacie Vial, à Vaise. A GRENoble: Pharmacie Chatrousse et Marcel. A SAINT-ÉTIENNE: Pharmacie Seigle, rue de Foy, 4.

Prix : 2 fr. 50 cent.

## SANS INJECTIONS NI MERCURE

DR PAILLON, guérit rapidement

## MALADIES SECRETES

Consultations tous les jours, de 9 h. à 7 h.

Rue Cuvier, 15, Lyon

CORRESPONDANCE

## INJECTION BARRAJA

vraie infallible

Seule et unique au monde guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. — Prix, 4 fr.

Cours Lafayette, 116, Lyon

## Belle Écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume.

Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture la plus mauvaise.

## LEÇONS A DOMICILE

à 2 fr. le cachet

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, s. n° 2029.

## TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Attelage dans les diverses Voitures, Bureaux

de la Compagnie

Adresser, pour traiter, à l'Agence de Publicité

V. FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

## TOPIQUE BERTRAND AINÉ

Le seul ayant été breveté et dont la

vente a été permise par arrêt de la Cour

de cassation du 8 juillet 1854. — Garantie

absolue de succès. — IMPAILLÉ

contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciatiques, congestions

cérébrales, ophthalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésies, toux rebelles, etc. Peu de maladies ne

reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix suivant grandeur, de 50 cent. à 5 fr. — Se vend à LYON, chez l'inventeur, place Bellecour, 24. (Franco par timbres en mandats).

## AVIS

— Se méfier des imitations, exiger

comme garantie la signature BERTRAND, aîné,

et l'usage et contre. — SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

## AMER PICON

M. Cl. Favrot, négociant, 8, rue Suchet, à Lyon, a l'honneur

de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il est toujours l'unique

dépositaire de l'AMER PICON pour Lyon et le département du

Rhône, et que nul autre que lui ne peut se présenter comme agent

ou dépositaire de la maison A. PICON.

## MAISON PELLERIN-BARDIN

LYON — 41, Cours Morand — LYON

## SPECIALITÉ

DE

## COSTUMES D'ENFANTS

Beautés et exécution de Broderies

## LINGERIE CONFECTIONNÉE

Frousseau & Layrols

## AGENCE DE PUBLICITE V<sup>OR</sup> FOURNIER

SUCURSALLE SAINT-ETIENNE

6, rue St-Catherine

CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS

LYON — 14, Rue Confort — LYON

SUCURSALLE GRENOBLE

Passage Teissières

Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues exclusivement à l'Agence

Lyon : Progrès — Salut public — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon-Républicain — Nouvelliste — République du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Éclair — Moniteur des soies — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo vinicole — Lyon horticole — Gazette agricole — Monde agricole. — Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie — Construction lyonnaise.

Saint-Etienne : Mémorial de la Loire. — Moniteur de la Loire. — Journal de Saint-Etienne. — Le Petit Stéphanois.

Rouanne : Avenir rouannais.

Grenoble : Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné. — Petit Dauphinois.